

4^E TRIMESTRE
2025

Observation Partenariale de la Conjoncture

Communiqué n°66

4^e trimestre 2025 : activité économique au ralenti et marché du travail fragilisé

Points de vigilance

Ralentissement économique et essoufflement entrepreneurial

Au 4^e trimestre 2025, l'économie mondiale résiste, tandis qu'en France la croissance ralentit. En région Provence-Alpes-Côte d'Azur, la dynamique entrepreneuriale reste contrastée : les défaillances d'entreprises reculent après trois années de forte hausse et les créations d'entreprises fléchissent dans un contexte de ralentissement de l'activité.

Le marché du travail en forte tension

L'emploi salarié en Provence-Alpes-Côte d'Azur recule au 4^e trimestre, après une hausse aux 2^e et 3^e trimestres. La baisse touche tous les secteurs sauf l'industrie où les

effectifs se stabilisent. En rythme annuel, l'emploi salarié augmente, mais la progression est la plus faible depuis douze ans (hors crise sanitaire). Le nombre d'entrées en apprentissage diminue pour la première fois depuis 2016. Le chômage atteint 8,4 %, son plus haut niveau depuis quatre ans. Le taux d'accès à l'emploi progresse légèrement et le volume d'offres diffusées d'emploi recule.

Situation sociale

Au 4^e trimestre 2025, le nombre de foyers allocataires du RSA continue de diminuer sur un an, mais à un rythme moins soutenu qu'en 2024. Le nombre de bénéficiaires de l'Allocation de solidarité spécifique (ASS) continue de progresser fortement depuis octobre 2024. Enfin, la Prime d'activité recule sur un an, après une hausse en 2024.

Retour sur la plénière du 2 avril 2026

La filière bois en Provence-Alpes-Côte d'Azur

La filière forêt-bois emploie 10 300 salariés en 2022 en Provence-Alpes-Côte d'Azur (0,5 % de l'emploi régional). Composée principalement de petits établissements, elle est surtout implantée dans les zones rurales du nord, notamment à Briançon et Valréas. La construction bois est le principal employeur. La filière emploie surtout des ouvriers, avec peu de femmes. Malgré un salaire horaire inférieur à la

moyenne, la rémunération annuelle est plus élevée grâce à un temps de travail plus long.

► **Pour en savoir plus :** « 10 300 salariés travaillent dans la filière forêt-bois en 2022 », *Insee Analyses Provence-Alpes-Côte d'Azur*, n°151, décembre 2025.



Chiffres clés



2 031 800
emplois salariés



8,4 %
taux de chômage



398 500
demandeurs d'emploi
(cat. A, B, C)*



6 400
défaillances
d'entreprises***



29 400
créations d'entreprises
(immatriculations)

Évolution

T4 2025 / T3 2025

↘ **-0,2%**

-0,2% en France
métropolitaine

↗ **+0,2pt**

+0,2pt en France
métropolitaine

↗ **+0,6%****

+1,2%** en France
métropolitaine

↘ **-6,3%**

+3,5% en France
entière

↘ **-1,3%**

-0,3% en France
entière

* Hors bénéficiaires du RSA et jeunes en parcours.

** Évolution surestimée en raison de la modification des règles d'actualisation et de l'entrée en vigueur du décret relatif aux sanctions applicables aux inscrits à France Travail (voir encadré page 5).

*** Défaillances d'entreprises sur 12 mois, évolution annuelle.

Reprise fragile face à l'inflation

L'économie française, malgré les incertitudes politiques, profite de la reprise européenne. Au 4^e trimestre 2025, l'activité ralentit en France après un 3^e trimestre porté par la forte hausse de la production aéronautique (+0,2 %, après +0,5 %). La demande intérieure a soutenu la croissance à hauteur de +0,3 point (après +0,4 point), portée par la nette accélération de la consommation des ménages (+0,4 %, après +0,1 %). En revanche, la consommation des administrations publiques marque le pas (+0,2 %, après +0,6 %), tout comme l'investissement (+0,3 %, après +0,8 %).

En 2026, la forte hausse des prix des hydrocarbures entraînerait en France, comme à l'échelle mondiale, un net rebond de l'inflation, qui dépasserait les 2 % au printemps. Bien que fragilisée, la croissance française résisterait au premier semestre 2026, avec une progression de +0,2 % par trimestre et un acquis de +0,9 % à mi-année, soit un niveau équivalent à celui enregistré sur l'ensemble de l'année 2025.

Le marché du travail, de son côté, ne profiterait pas de cette timide embellie. Au 4^e trimestre 2025, l'emploi salarié baisse légèrement (-40 000 emplois), et l'économie française en détruirait de nouveau 22 000 d'ici juin 2026. Le taux de chômage augmente de +0,2 point par rapport au 3^e trimestre et s'établit à 7,9 % ; il atteindrait 8,1 % mi-2026.

Une dynamique entrepreneuriale contrastée

Les défaillances baissent après trois années de fortes hausses

En **Provence-Alpes-Côte d'Azur**, près de 6 400 défaillances ont été enregistrées sur les douze derniers mois (de janvier à décembre 2025), soit une diminution de -6,3 % par rapport au 4^e trimestre 2024, après trois années de fortes hausses. Le nombre de défaillances avait été multiplié par 2,2 entre 2021 et 2024, 2021 étant un point bas en lien avec les mesures de soutien de la crise sanitaire. Malgré sa baisse en 2025, le niveau des défaillances demeure bien au-dessus de celui d'avant la crise sanitaire (+22 % par rapport à 2019). Au **niveau national**, en revanche, les défaillances poursuivent leur hausse au 4^e trimestre, mais à un rythme ralenti (+3,5 % sur un an, après +6,2 %).

La baisse régionale concerne la majorité des secteurs, à l'exception de l'*Agriculture, sylviculture et pêche* (+3,6 %), du *Transport et entreposage* (+4,7 %) et des secteurs de l'*Enseignement, santé, action sociale et Services aux ménages* (+14,0 %). Les défaillances reculent nettement dans la *Construction* (-14 % sur un an au 4^e trimestre). Dans le *Commerce*, le nombre de défaillances diminue à un rythme proche de la moyenne régionale (-7 %). Les secteurs des *Services aux entreprises* ainsi que de l'*Hébergement-restauration* connaissent une baisse du même ordre (respectivement -6 %, après +19 % en 2024 et -7 %, après +17 %).

Les créations d'entreprises repartent à la baisse

Le repli de l'activité économique régionale se reflète dans la dynamique entrepreneuriale. En effet, au 4^e trimestre 2025, les immatriculations de nouvelles entreprises diminuent (-1,3 %



Contexte international

En 2025, l'économie mondiale a plutôt bien résisté aux inquiétudes créées par la nouvelle politique douanière américaine. La réduction du déficit commercial américain s'est toutefois opérée au détriment du Vieux continent, même si la zone euro a pu compter sur le dynamisme de sa demande intérieure, notamment de l'investissement, pour atteindre un rythme de croissance modérée fin 2025 (+0,3 % au 3^e trimestre, puis +0,2 % au 4^e trimestre) dans un contexte de trajectoires nationales toujours contrastées.

Début 2026, le déclenchement de la guerre au Moyen-Orient a brutalement fait flamber les prix des hydrocarbures et propulserait l'inflation au-delà de 3 % d'ici juin, tant dans la zone euro qu'aux États-Unis.

► **Pour en savoir plus :** « [Inflation ravivée, croissance fragilisée](#) », *Note de conjoncture nationale Insee, mars 2026.*

par rapport au 3^e trimestre 2025), après une hausse au trimestre précédent (+6,5 %). Au total, au 4^e trimestre, 29 400 entreprises ont été créées en **Provence-Alpes-Côte d'Azur** dans l'ensemble des secteurs marchands non agricoles. En **France**, les créations d'entreprises au 4^e trimestre suivent la même tendance : -0,3 % par rapport au 3^e trimestre, après +4,5 %.

Le nombre de micro-entrepreneurs (67 % des immatriculations régionales) se replie de -1,6 % sur un trimestre, après +7,4 %. Les créations d'entreprises classiques sont en légère baisse (-0,6 %, après +4,7 %). Le volume d'entreprises créées dans la région diminue dans la majorité des secteurs, avec une baisse particulièrement marquée dans le *Commerce, Transports, Hébergement et restauration* (-4,4 % par rapport au 3^e trimestre 2025). Dans les Activités de services, les créations sont en légère hausse (+0,4 %).

► **Pour en savoir plus :** « [Une économie régionale résiliente : croissance économique stabilisée, emploi en légère hausse](#) », *Note de conjoncture régionale Insee, mars 2026.*

Les salaires en légère hausse

Au 4^e trimestre 2025, le **salair e moyen par tête (SMPT)** mensuel évolue de +0,1 % sur un trimestre et s'élève à 2 838 € en région. Sur un an, la hausse du SMPT s'élève à +1,6 %. Il y a de fortes disparités selon les branches d'activité : de 2 200 € dans le secteur de l'*Hébergement-restauration* à 5 204 € dans celui de la *Fabrication de matériels de transport*.

► **Pour en savoir plus :** [Stat'Ur conjoncture, n°93, Urssaf PACA, mars 2026.](#)

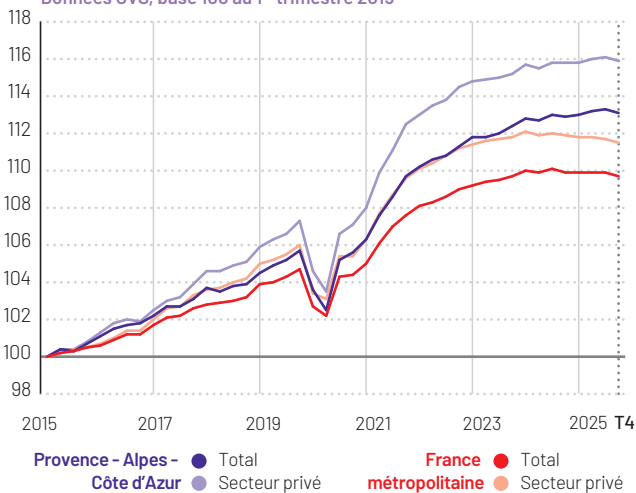
* **Le salaire moyen par tête (SMPT)** : est calculé en rapportant la masse salariale du trimestre à l'effectif moyen observé sur le trimestre ; il est divisé par trois pour obtenir une grandeur mensuelle. Les effectifs intérimaires pris en compte pour le calcul du SMPT sont ceux produits par la Dares.

L'emploi salarié en baisse

Au 4^e trimestre 2025, l'emploi salarié recule en **Provence-Alpes-Côte d'Azur**, effaçant la hausse du trimestre précédent : -0,2% (soit -4 100 salariés), après +0,2% au 3^e trimestre. Cette baisse concerne à la fois le secteur privé (-0,2%, après +0,1%), et le secteur public (-0,3%, après +0,5%). L'emploi intérimaire rebondit en fin d'année (+1,7%, après -0,4%), mais l'emploi hors intérim connaît sa plus forte baisse trimestrielle depuis la crise sanitaire (-0,3%, après +0,2%).

Fin décembre 2025, la région compte environ 2 031 800 salariés, soit 3 900 de plus que fin 2024. Sur un an, la progression de l'emploi est la plus faible observée depuis douze ans, hors crise sanitaire : +0,2%, après +0,5% en 2024. La croissance est atone dans le secteur privé (+0,1%, après +0,5%), tandis qu'elle demeure dynamique dans le secteur public (+0,4%, comme en 2024). Dans le détail, l'emploi hors intérim s'élève de +0,2% sur un an et l'emploi intérimaire de +0,6%.

Évolution de l'emploi salarié
Données CVS, base 100 au 1^{er} trimestre 2015



Sources : Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Acooss-Urssaf, Dares, Insee.
 Champ : emploi salarié en fin de trimestre.
 Note : données provisoires pour le dernier trimestre et révisées pour les trimestres précédents.

Au 4^e trimestre 2025, l'emploi salarié régional recule dans tous les secteurs d'activité, sauf dans l'industrie où il se stabilise. Dans le **tertiaire marchand**, les effectifs (intérim compris) diminuent de -0,2% (soit -2 000 salariés), après +0,2%. La baisse concerne la plupart des sous-secteurs d'activité, mais elle est plus marquée dans le **Commerce** (-0,5%, après +0,2%) et les **Activités de services aux ménages** (-0,3%, après +0,3%). Dans l'**Hébergement-restauration**, la croissance marque le pas au 2^e semestre après un début d'année vigoureux (+0,1%, après +0,2%). Dans les **Activités immobilières**, l'emploi se stabilise après neuf trimestres consécutifs de repli (-1,3% au 3^e trimestre). En rythme annuel, le tertiaire marchand enregistre ainsi sa plus faible progression en onze ans, hors crise



L'emploi salarié recule de -0,2% ce trimestre

Plus faible progression annuelle de l'emploi depuis 12 ans

sanitaire : +0,4%, soit +4 300 salariés, après +0,7% en 2024.

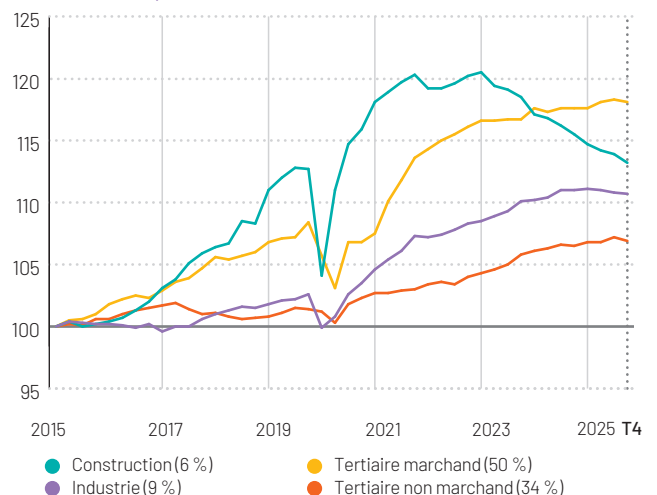
L'emploi (intérim compris) diminue également dans le **tertiaire non marchand** en fin d'année : -0,3%, soit -1 800 salariés, après +0,4%. La croissance annuelle est la plus faible enregistrée en sept ans : +0,4%, soit +2 900 salariés, après +0,7%.

Dans l'**industrie**, les effectifs (intérim compris) se stabilisent fin 2025 après deux trimestres de recul (-0,2% au 3^e trimestre). Les destructions d'emploi dans l'**Industrie agroalimentaire** (-0,3%, après +0,2%), la **Fabrication d'équipements électriques, électroniques, informatiques** ; **fabrication de machines** (-0,2%, après -0,1%) et la **Fabrication d'autres produits industriels** (-0,3%, après -0,7%) sont compensées par les créations dans les autres sous-secteurs. Sur un an, l'emploi industriel recule pour la première fois en dix ans (-0,2%, soit -350 salariés, après +0,8%), pénalisé par la forte contraction des effectifs dans la **Fabrication d'autres produits industriels** (-1,4%, après -0,8%).

Enfin, dans la **construction**, l'emploi salarié (intérim compris) poursuit sa baisse enclenchée mi-2023 (-0,6% au 4^e trimestre 2025, soit -710 salariés, après -0,3%). En rythme annuel, la baisse s'élève à -2,0% (soit -2 500 salariés), après -2,5% en 2024.

Le recul de l'emploi salarié au 4^e trimestre 2025 s'observe dans tous les **départements** de la région, sauf les Alpes-de-Haute-Provence (+0,1%) et les Hautes-Alpes (+0,5%). Il est faible dans les Bouches-du-Rhône (-0,1%), mais plus important dans les autres départements (entre -0,4% et -0,3%). Sur un an, la croissance ralentit dans les Hautes-Alpes (+1,1%, après +1,9% en 2024) et les Bouches-du-Rhône (+0,4%, après +0,8%) pendant qu'elle se maintient dans les Alpes-Maritimes (+0,3%, après +0,4%). Dans le Var, l'emploi stagne, comme en 2024.

Évolution de l'emploi salarié par secteur d'activité y compris intérim, en Provence-Alpes-Côte d'Azur
Données CVS, base 100 au 1^{er} trimestre 2015



Sources : Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Acooss-Urssaf, Dares, Insee.
 Champ : emploi salarié en fin de trimestre.
 Note : données provisoires pour le dernier trimestre et révisées pour les trimestres précédents.

Les effectifs diminuent de nouveau dans les Alpes-de-Haute-Provence (-0,8 %, après -0,4 %) et baissent pour la première fois en dix ans dans le Vaucluse (-0,7 %, après +0,3 %).

En France métropolitaine, l'emploi salarié se contracte également au 4^e trimestre 2025 (-0,2 %), après trois trimestres de stabilité. Le secteur privé recule de -0,1 % et le secteur public de -0,3 %. Dans l'intérim, les destructions d'emploi se poursuivent (-0,2 %, après -0,3 %). Après avoir augmenté chaque année depuis 2014 (hors crise sanitaire), l'emploi salarié national diminue de -0,2 % sur un an (après +0,2 % en 2024), pénalisé par le secteur privé (-0,3 %), alors que le secteur public continue de progresser (+0,3 %). La baisse de l'intérim ralentit toutefois nettement (-0,7 %, après -6,0 %).

► **Pour en savoir plus :** « 2025 : Hausse du chômage et atonie de l'emploi privé », Dreets Provence-Alpes-Côte d'Azur, n° 21, mars 2026.

Un marché du travail qui se dégrade

Nette augmentation du taux de chômage en 2025

Au 4^e trimestre 2025, le taux de chômage localisé poursuit sa progression entamée en début d'année (+0,2 point par rapport au 3^e trimestre 2025) et s'établit à 8,4 % de la population active en Provence-Alpes-Côte d'Azur, soit son plus haut niveau depuis quatre ans. Par rapport à fin 2024, il s'accroît de +0,7 point.

En France métropolitaine, le taux de chômage au sens du BIT s'élève à 7,7 % de la population active fin 2025, son plus haut niveau depuis le 3^e trimestre 2021. Les hausses sont similaires à celles de la région : +0,2 point sur un trimestre et +0,6 point sur un an.

Ces évolutions doivent être replacées dans le contexte de la mise en œuvre, début 2025, de la loi sur le plein emploi (voir Encadré page 5). Selon l'Insee, l'inscription automatique des bénéficiaires du Revenu de solidarité active (RSA) et des jeunes sur les listes de France Travail aurait contribué pour +0,1 point à la hausse de +0,6 point du taux de chômage national sur l'année 2025.

Demande d'emploi : des évolutions altérées par l'évolution des règles d'actualisation et du régime de sanctions

Au 4^e trimestre 2025, Provence-Alpes-Côte d'Azur compte en moyenne 398 500 demandeurs d'emploi hors bénéficiaires du RSA et hors jeunes en parcours, inscrits sur les listes de France Travail en catégories A, B, C (tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, en activité réduite ou sans activité). Après une augmentation prononcée au 1^{er} trimestre puis un léger recul au 2^e trimestre, ce nombre croît deux fois plus lentement qu'au 3^e trimestre : +0,6 %, soit +2 400 inscrits, après +1,2 %. Sur un an, la demande d'emploi s'élève bien plus rapidement qu'en 2024 : +4,0 %, après +1,7 %.

Avertissement : Jusqu'à la fin de la mise en œuvre de la loi pour le plein emploi, prévue pour le 1^{er} janvier 2027, les analyses sur les inscrits à France Travail portent sur les indicateurs hors bénéficiaires du RSA et jeunes en parcours (voir Encadré).

Zoom sur l'apprentissage

Léger recul des entrées en apprentissage

Au cours de l'année 2025, 65 300 contrats d'apprentissage ont débuté en Provence-Alpes-Côte d'Azur dans les secteurs public et privé. Pour la première fois depuis 2016, le nombre d'entrées baisse légèrement sur un an (-3 %, après +6 % en 2024), en lien avec la réduction des aides financières accordées aux entreprises (Voir vertissement). Ainsi, avec 73 400 apprentis fin décembre 2025, la région compte 2 % de bénéficiaires en moins par rapport à fin 2024 (soit -1 400), après +5 % un an plus tôt. Ce repli est le premier enregistré depuis les différentes réformes mises en œuvre par le Gouvernement à partir de 2019.

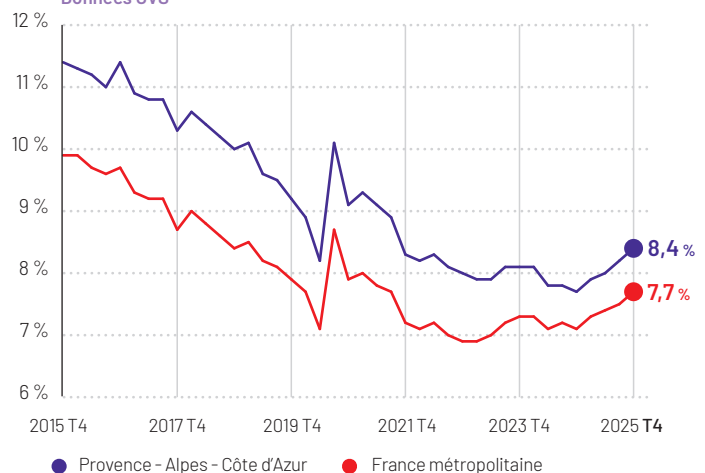
En France métropolitaine, les évolutions suivent la même tendance. Le nombre d'entrées diminue de -5 % en 2025, alors qu'il ne cessait d'augmenter chaque année (+4 % en 2024). Au total, le nombre de bénéficiaires, qui s'élève à 995 800, se replie pour la première fois en près de 10 ans : -3 % par rapport à fin 2024, soit -32 200, contre +3 % un an plus tôt.

Au niveau régional, la baisse du nombre d'apprentis explique près de 40 % du ralentissement des créations d'emploi salarié en 2025. À l'échelon national, le recul de l'apprentissage est à l'origine de la réduction d'environ deux tiers des emplois salariés.

Avertissement : Les entreprises de 250 salariés ou plus ne bénéficient plus de l'aide exceptionnelle pour les contrats signés du 1^{er} janvier au 23 février 2025. C'est aussi le cas pour les entreprises de moins de 250 salariés embauchant des apprentis préparant un diplôme du supérieur. À partir du 24 février 2025, et quel que soit le niveau de diplôme préparé par l'apprenti, les entreprises de moins de 250 salariés bénéficient d'une aide de 5 000 euros et les entreprises de 250 salariés ou plus d'une aide de 2 000 euros. Ces montants sont inférieurs à ceux des aides en vigueur en 2024. Depuis le 1^{er} juillet 2025, les employeurs doivent s'acquitter, pour les formations à partir de Bac+3 (niveaux 6 et 7), d'une participation obligatoire de 750 euros à la prise en charge de la formation pour tout contrat d'apprentissage.

Taux de chômage

Données CVS



● Provence - Alpes - Côte d'Azur ● France métropolitaine

Note : données trimestrielles provisoires ; estimation à +/-0,3 point près du niveau du taux de chômage national et de son évolution d'un trimestre à l'autre.

Source : Insee - Taux de chômage au sens du BIT (national) et taux de chômage localisé (régional).

En France métropolitaine, 4 503 800 demandeurs d'emploi hors bénéficiaires du RSA et hors jeunes en parcours sont inscrits en catégories A, B, C en moyenne au 4^e trimestre 2025. Ce nombre augmente un peu plus vite qu'au 3^e trimestre : + 1,2 %, après + 0,9 %. Comme en région, la légère baisse du 2^e trimestre ne suffit pas à compenser les hausses des trois autres trimestres. Ainsi, la progression annuelle accélère : + 3,7 %, après + 1,7 % en 2024.



Taux de chômage en hausse à 8,4 %

39,1% de taux d'accès à l'emploi à fin décembre 2025

Toutefois, ces évolutions (régionales comme nationales) sont perturbées par deux facteurs : les changements dans les règles d'actualisation subvenus au 1^{er} semestre 2025 et l'entrée en vigueur en juin 2025 du décret relatif aux sanctions applicables aux inscrits à France Travail en cas de manquement à leurs obligations (voir Encadré). Une estimation de l'impact de ces deux effets a été réalisée par la Dares au 4^e trimestre 2025 : *in fine*,

le nombre de demandeurs d'emploi en catégories A, B, C aurait diminué dans la région ce trimestre (-0,7 %) et se serait stabilisé au niveau national. Sur un an, l'évolution du nombre d'inscrits en catégories A, B, C serait de l'ordre de + 1,6 % au niveau France entière. Cette estimation annuelle n'a pas été réalisée au niveau régional, mais tout laisse à supposer que la croissance annuelle du nombre d'inscrits serait bien moindre que celle évoquée plus haut. Ce sont ces dernières évolutions qui reflètent le mieux la situation conjoncturelle du marché du travail.

► Pour en savoir plus : « 2025 : Hausse du chômage et atonie de l'emploi privé », *Dreets Provence-Alpes-Côte d'Azur*, n° 21, mars 2026.

Les publics prioritaires représentent plus de sept entrants en formation sur dix

À fin décembre 2025, 71,4 % des demandeurs d'emploi entrant en formation relèvent des publics prioritaires en région, soit une baisse de -1,2 point sur un an. Cette part reste toutefois supérieure au poids des publics prioritaires au sein de la demande d'emploi (67 %). Autrement dit, la formation bénéficie proportionnellement davantage aux publics les plus éloignés de l'emploi.

Parmi les publics prioritaires, la part des seniors de 55 ans et plus reste la plus faible (9,4 %), en recul de -1,1 point sur un an et de -0,8 point sur le trimestre. Les demandeurs d'emploi en situation de handicap (10,3 %) et les bénéficiaires du RSA (14,4 %) affichent des parts supérieures : la première diminue de -1,2 point sur un an, tandis que la seconde progresse de + 0,2 point. La part des moins de 26 ans titulaires d'un diplôme inférieur à Bac +2 atteint 21,6 %, en hausse de 1,8 point sur un an. Enfin, les personnes ayant un niveau de diplôme inférieur au Bac représentent plus d'un entrant en formation sur deux (53,2 %), malgré un léger recul de -1 point sur un an.

La part des **publics prioritaires dans les entrées en formation** concerne les personnes en recherche d'emploi qui remplissent le critère « Public prioritaire » au moment de leur entrée en formation (hors CPF autonome). Cet indicateur comprend les Bénéficiaires du RSA, les demandeurs d'emploi en situation de handicap, le public de moins de 26 ans sans diplôme ou ayant un diplôme inférieur à Bac +2, le public âgé de 55 ans et plus et le public sans diplôme ou ayant un diplôme inférieur au Bac. Il est calculé en cumul année civile.

La loi pour le plein emploi influe sur le nombre d'inscrits à France Travail depuis janvier 2025

Depuis janvier 2025, les demandeurs et bénéficiaires du RSA, les jeunes en recherche d'emploi suivis par les missions locales en Contrat d'engagement jeune (CEJ), Accompagnement intensif des jeunes (AIJ) ou en Parcours contractualisé d'accompagnement vers l'emploi et l'autonomie (Pacea), et les personnes en situation de handicap suivies par Cap emploi sont systématiquement inscrits à France Travail. Pour prendre en compte les situations de ces nouveaux publics, deux nouvelles catégories statistiques ont été créées : la catégorie F pour les personnes les plus éloignées de l'emploi orientées en parcours social et la catégorie G pour les demandeurs et bénéficiaires du RSA en attente d'orientation.

Ainsi, au 4^e trimestre 2025, 540 200 personnes sont inscrites sur les listes de France Travail en catégories A, B, C, D, E en Provence-Alpes-Côte d'Azur (données CVS-CJO). Parmi elles, 474 000 sont demandeurs d'emploi en catégories A, B, C : 51 % sont des femmes, 13 % des jeunes de moins de 25 ans, 28 % ont 50 ans ou plus et 43 % sont inscrits depuis un an ou plus. Enfin, 27 100 personnes sont inscrites en catégorie F et 58 700 en catégorie G (données brutes).

Pour analyser les évolutions conjoncturelles, des indicateurs complémentaires sont mis à disposition sur les recommandations du Cnis

Pendant la phase de transition qui durera deux ans pour la France métropolitaine et trois ans pour les Drom, la Dares et FT mettent à disposition des indicateurs complémentaires excluant les publics touchés par la réforme pour mieux appréhender les évolutions conjoncturelles du nombre d'inscrits à FT. Ce sont ces indicateurs que nous analysons dans notre Note de conjoncture. Ces séries hors bénéficiaires du RSA et hors jeunes en parcours, dites « contrefactuelles », sont uniquement disponibles aux niveaux national et régional et ne sont pas construites par âge, sexe et ancienneté d'inscription, ni par département.

L'évolution des règles d'actualisation et du régime de sanctions affecte les statistiques d'inscrits à France Travail

Depuis janvier 2025, les effectifs d'inscrits à FT en catégories A, B et C, et les séries complémentaires hors RSA et hors jeunes en parcours sont affectés par deux changements :

- Les règles d'actualisation ont été modifiées : entre janvier 2025 et mars 2025, tant qu'elles n'ont pas signé leur contrat d'engagement, les personnes non indemnisables s'inscrivant à FT, n'avaient pas à s'actualiser. Elles étaient inscrites en catégorie A jusqu'à la signature de ce contrat. Au 1^{er} trimestre 2025, cela a un impact à la hausse sur le nombre d'inscrits en catégorie A, à la baisse sur les inscrits en catégories B et C et à la baisse sur les sorties des catégories A, B, C. Mécaniquement, le nombre d'inscrits en catégories A, B, C augmente. Depuis avril 2025, l'actualisation automatique pour les inscrits non indemnisables n'ayant pas signé leur contrat d'engagement concerne uniquement les premières inscriptions à FT.
- Le régime de sanctions évolue avec l'entrée en vigueur en juin 2025 du décret relatif aux sanctions applicables aux inscrits à FT en cas de manquement à leurs obligations : ces sanctions prennent désormais la forme d'une suspension-remobilisation en amont d'une éventuelle radiation des listes de FT.

Hausse annuelle du taux d'accès à l'emploi

À fin décembre 2025, 39,1 % des demandeurs d'emploi inscrits en catégories A et B ont accédé à une activité de 78 heures ou plus dans les six mois, soit une hausse de + 0,3 point par rapport à décembre 2024. Ce taux d'accès à l'emploi (TAE) est en augmentation sur un an dans l'ensemble des **départements**. Cette hausse est plus marquée dans les Hautes-Alpes (+ 1,0 point avec un TAE de 53,2 %) et les Alpes-Maritimes (+ 0,7 point avec un TAE de 39,7 %). Elle est plus modérée dans les autres départements (entre +0,3 point et +0,2 point).

Le TAE des demandeurs d'emploi **bénéficiaires du RSA** est de 21,1%. Ils sont sous-représentés dans les accès à l'emploi par rapport à leur poids dans la demande d'emploi en catégories A et B (8 %, contre 15 %). Dans le département du Vaucluse, cet écart est encore plus prononcé (9 %, contre 18 %), pour un TAE de 19,2 %.

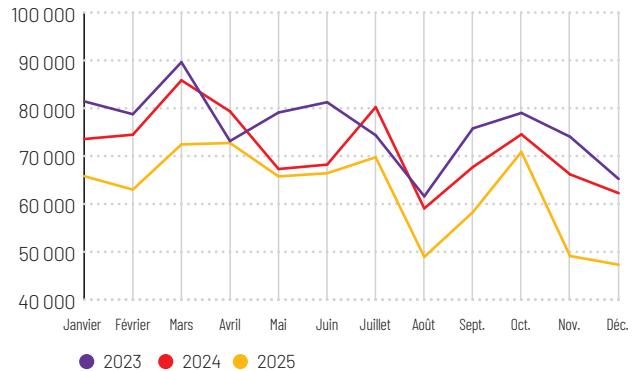
Le Taux d'accès à l'emploi (TAE) mesure la part des demandeurs d'emploi en catégorie A ou B sur un mois donné, ayant repris un emploi de 78h ou plus dans les 6 mois suivants, leur permettant de sortir des catégories A ou B. Il est calculé en cumul année civile.

Un volume d'offres d'emploi diffusées par France Travail en baisse sur l'année 2025

En 2025, 750 400 offres d'emploi ont été diffusées en **Provence-Alpes-Côte d'Azur**, soit une baisse de -12,6 % sur un an. Malgré ce recul, moins marqué qu'au niveau national (-15,9 %), le volume d'offres reste nettement supérieur à son niveau d'avant-crise (+ 26,6 % par rapport à 2019).

Évolution du volume mensuel d'offres diffusées à France Travail en Provence-Alpes Côte d'Azur

Données brutes



Source : France Travail - Offres partenaires.

Sur un an, l'ensemble des **départements** de la région présente une baisse de leur volume d'offres diffusées. Elle est plus prononcée dans les Bouches-du-Rhône et le Vaucluse (respectivement -13,9 % et -13,8 %).

► Pour en savoir plus : [Statistiques et analyses, France Travail](#)

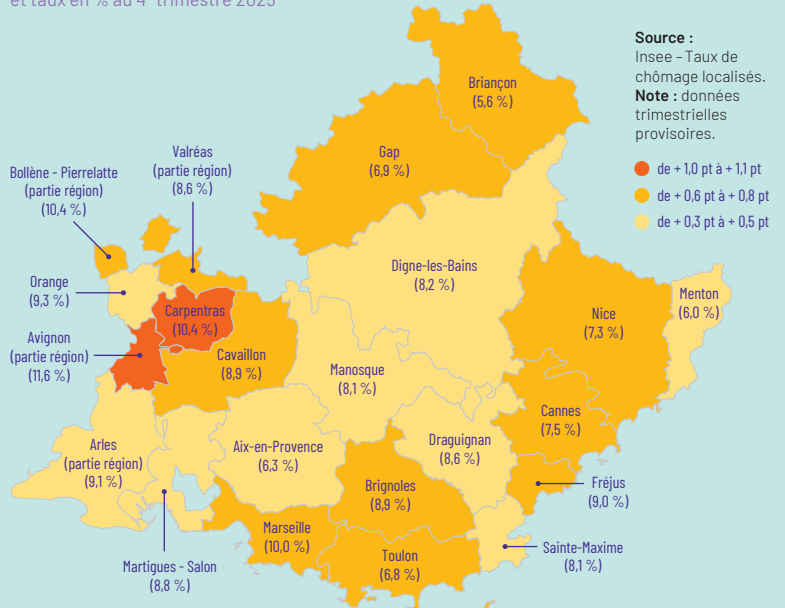
Zoom sur le marché du travail

Le taux de chômage augmente dans toutes les zones d'emploi de la région, surtout dans celles de Carpentras et Avignon (partie Paca)

L'élévation annuelle du taux de chômage concerne toutes les **zones d'emploi** de la région. Elle est la plus contenue (entre + 0,3 point et + 0,5 point) dans les zones de Menton (6,0 %), Aix-en-Provence (6,3 %), Manosque (8,1 %), Sainte-Maxime (8,1 %), Digne-les-Bains (8,2 %), Draguignan (8,6 %), Martigues - Salon (8,8 %), Arles (partie Paca, 9,1 %), et Orange (9,3 %). À l'inverse, les hausses sont les plus franches (entre + 1,0 point et + 1,1 point) dans les zones de Carpentras (10,4 %) et Avignon (partie Paca, 11,6 %) qui détiennent les taux de chômage les plus élevés de la région. Dans les autres territoires, le taux de chômage progresse entre + 0,6 et + 0,8 point par rapport au 4^e trimestre 2024, proche de l'évolution régionale.

Évolution du taux de chômage par zone d'emploi de Provence-Alpes-Côte d'Azur entre le 4^e trimestre 2024 et le 4^e trimestre 2025

Données corrigées des variations saisonnières, évolution annuelle en point et taux en % au 4^e trimestre 2025



Source : Insee - Taux de chômage localisés. Note : données trimestrielles provisoires.

Provence - Alpes - Côte d'Azur : 8,4 % (+0,7 pt)
France métropolitaine : 7,7 % (+0,6 pt)

Situation sociale

La diminution du nombre de bénéficiaires du RSA ralentit

Le **Revenu de solidarité active (RSA)** assure aux personnes sans ressources, ou aux ressources faibles, un revenu minimum qui varie selon la composition du foyer. Après avoir atteint son plus bas niveau au 3^e trimestre 2025 depuis début 2017 (période d'observation), le nombre de foyers allocataires du RSA s'établit à 135 300 au 4^e trimestre 2025 en Provence-Alpes-Côte d'Azur. Sur un an, ce nombre poursuit sa baisse, mais sur un rythme moins soutenu que les années précédentes : -2,9 %, soit -4 100 foyers bénéficiaires, après -3,6 % fin 2024.

Au niveau départemental, cette diminution plus lente ne s'observe que dans les Hautes-Alpes et les Alpes-Maritimes. À l'inverse, le recul s'intensifie dans les Alpes-de-Haute-Provence, le Var et le Vaucluse. Seuls les Bouches-du-Rhône enregistrent une légère élévation du nombre de bénéficiaires (+0,8 %, après -0,3 %). Au niveau national, le nombre de foyers allocataires repart également à la hausse (+0,4 % sur un an, après -0,2 % fin 2024).

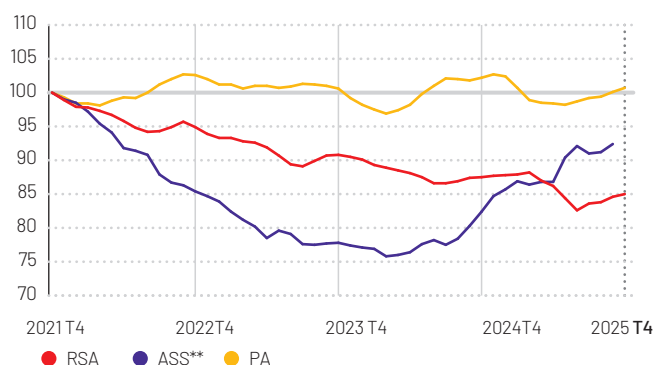
L'**Allocation de solidarité spécifique (ASS)** est destinée aux demandeurs d'emploi ayant épuisé leurs droits à l'assurance chômage et qui justifient d'au moins cinq années d'activité salariée au cours des dix dernières années précédant la rupture de leur contrat de travail. En augmentation constante depuis octobre 2024, il atteint 23 300 fin novembre 2025 : +15,1 % sur un an, soit +3 100 allocataires, contre +5,8 % un an plus tôt. Cet accroissement, similaire au niveau national, concerne tous les départements de la région.

Indicateurs avancés

Selon la Banque de France, l'**activité industrielle** de la région progresse plus fortement qu'au plan national, à l'exception des sous-secteurs de la *Fabrication de matériels de transport et des autres industries manufacturières* qui, respectivement, stagnent ou se replient légèrement. Les bonnes performances du secteur ne se traduisent toutefois pas par une hausse de l'utilisation des capacités de production, qui demeure inférieure à sa moyenne de long terme. Les effectifs restent globalement stables, en cohérence avec le niveau de remplissage des carnets de commandes.

Dans les **services marchands**, la tendance de l'activité reste positive, tout particulièrement dans les secteurs de l'ingénierie et du transport. Une légère baisse est constatée dans l'hébergement malgré la période de vacances scolaires en février. Les trésoreries se rétractent légèrement, dans un contexte de prix globalement stables. Une majorité de métiers fait face soit à des difficultés de recrutement, soit à des renouvellements importants de personnel, ce qui conduit globalement à une stabilité des effectifs.

Évolution du nombre de bénéficiaires* des principales prestations sociales en Provence - Alpes - Côte d'Azur
Données brutes, base 100 au 4^e trimestre 2021



* Pour le RSA et la PA, la notion de bénéficiaires renvoie à celle de foyer et non d'individu. Pour l'ASS, elle renvoie à l'individu qui perçoit l'allocation.

** Données à fin novembre.

Note : données provisoires.

Sources : Cnaf, Allstat FR6 et FR2 ; MSA ; France Travail, FNA - Traitements : Drees.

Au 4^e trimestre 2025, 385 100 foyers perçoivent la **Prime d'activité (PA)**, destinée aux travailleurs aux ressources modestes. Ce nombre se replie depuis deux trimestres en rythme annuel : -1,4 %, soit -5 600 bénéficiaires, alors qu'il progressait de +1,6 % un an plus tôt. Les effectifs diminuent dans tous les départements de la région à l'exception des Alpes-de-Haute-Provence et des Alpes-Maritimes (respectivement +1,5 % et +2,3 %). En France métropolitaine, le nombre d'allocataires diminue également en un an (-1,0 %, après +2,8 % fin 2024).

► **Pour en savoir plus** : « 2025 : Hausse du chômage et atonie de l'emploi privé », *Dreets Provence-Alpes-Côte d'Azur*, n°21, mars 2026.

Le **bâtiment** connaît un rebond d'activité porté par le second œuvre. Compte tenu des conditions météorologiques en début d'année, les travaux en extérieur ont été rendus difficiles, voire impossibles, sur certains chantiers. À l'exception des prestations haut de gamme, le gros œuvre demeure peu dynamique à l'approche des élections municipales. Les carnets de commandes restent faiblement orientés et la pression sur les prix persiste.

Enfin, à la suite des événements récents au Moyen-Orient, les dirigeants de l'ensemble des secteurs se montrent prudents quant à leurs perspectives d'activité, notamment en raison de la forte hausse du prix du pétrole et des difficultés d'approvisionnement susceptibles d'affecter leurs activités.

► **Pour en savoir plus** : *Tendances régionales : Provence-Alpes-Côte d'Azur - Février 2026* | Banque de France.

Observation Partenariale de la Conjoncture

Mis en place en mars 2009 pour observer et anticiper les effets de la crise en Provence - Alpes - Côte d'Azur dans les domaines de l'économie, de l'emploi et sur le marché du travail, le dispositif « Observation Partenariale de la Conjoncture » (OPC) est un réseau d'experts de la conjoncture régionale animé par le Carif-Oref et constitué de la Région, la Drees, France Travail, l'Insee, la Banque de France et l'Urssaf.

Ce réseau a pour vocation d'élaborer des diagnostics conjoncturels partagés en confrontant les données et les analyses. Il s'agit également d'un lieu d'échanges - ouvert aux acteurs de l'observation en région - sur les statistiques conjoncturelles comme sur les aspects méthodologiques, et de construction de connaissances partenariales et multithématiques.

Par le caractère opérationnel de ses productions, OPC a également pour objectif de répondre aux besoins des décideurs en éclairant les évolutions économiques de court et moyen termes en région et dans les territoires infrarégionaux.

OPC c'est chaque trimestre :

- Une concertation des experts.
- Une séance plénière ouverte au public.
- Une diffusion du Communiqué.
- Une actualisation de la veille.

Retrouvez toutes nos ressources sur :
www.observation-partenariale-conjoncture.org

**Directrice
de publication**
Géraldine Daniel

Coordination Carif-Oref
Fabien Miroso
Liliana Rojas-Estrada

Réalisation
Groupe technique
d'OPC

**Conception
graphique - PAO**
www.gachwell.com

Rédaction finalisée le 15 avril 2026

